

GRANDFRESNOY

Éoliennes : les électeurs seront consultés

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'organiser un référendum local : pour ou contre l'implantation des éoliennes. Élections municipales obligent, il n'aura pas lieu avant mars 2008.

Le conseil municipal de Grandfresnoy a tranché : les électeurs seront consultés sur le projet de parc éolien.

Vendredi, sitôt le bilan du précédent conseil lu, trois élus ont demandé le huis-clos pour débattre de cette question. Marc Lefranc, opposé au projet et vice-président de l'association Oise dans le vent, trois autres habitants et les journalistes ont dû quitter la salle. Le conseil a pris sa décision à l'unanimité. Ont voté le maire et 14 conseillers. Deux autres avaient donné pouvoir.

Le huis-clos a aussi fait l'objet d'un vote : quinze conseillers ont voté pour, deux contre.

La tenue de ce référendum local n'aura pas lieu avant mars, l'année prochaine.

En effet, selon la législation, il faut attendre deux mois après la décision du conseil pour organiser la consultation, indique la mairie. Seulement, la municipalité doit aussi tenir compte de la campagne pour les élections municipales de mars, officiellement lancée six mois avant.

« On va continuer les tracts »

Marc Lefranc, qui avait déposé une pétition le 31 mars dernier, pour pousser la mairie à une consultation, se dit « satisfait. Ce qui est dommage, c'est de devoir utiliser une



Le 31 mars dernier, Marc Lefranc (à droite) avait remis une pétition de 306 signatures au maire de Grandfresnoy

procédure juridique pour obtenir ce référendum local. C'est la première fois dans l'Oise. Cela veut dire que les gens veulent s'exprimer sur l'éolien. Il

se passera maintenant la même chose sur les sites de Bailleul-le-Soc et Ferrières. Maintenant, on va continuer d'informer la population de Grandfres-

noy par des tracts. On continue aussi d'aider les autres associations du département, qu'on veut faire profiter de notre expérience. »